

Dérivation verbale : la preuve de la monosyllabicit  des verbes simples en abidji

MARIE SOLANGE A. AKAL 

D partement des sciences du langage
Universit  Felix Houphou t-Boigny-C te d'Ivoire
solangeakale@gmail.com

R sum 

La d rivation est une op ration morphologique de cr ation lexicale. Cette  tude s'est int ress e au verbe dans son comportement d rivatif. L'objectif poursuivi est de d crire les proc d s qui, en abidji, langue kwa de C te d'Ivoire, interviennent dans la d rivation verbale. Les faits de langue dans ce contexte ont  t  explicit s   la lumi re de la phonologie non lin aire   travers les outils d'analyse tels que les plans d'analyse segmentale et autosegmentale. Il en est alors ressorti que les lex mes verbaux, simples dans cette langue, sont monosyllabiques de structure CV avec un ton bas. D s lors, toute autre structuration syllabique r sulte d'une manipulation morphologique en l'occurrence une d rivation (verbale).

Mots cl s : morph me tonal, parasynth se, pr fixe r duplicatif, suffixation, ton flottant

Abstract

Derivation is a morphological operation of lexical creation. This study focuses on the derivational behaviour of verbs. The aim is to describe the processes involved in verb derivation in Abidji, the Kwa language of C te d'Ivoire. The facts of the language from this viewpoint are accounted for in the light of non-linear phonology using analysis tools such as segmental-autosegmental interface. It follows that simple verbs in this language are monosyllabic with CV structure and low tone. Consequently, any other syllabic structuring results from morphological manipulation, in this case a (verbal) derivation.

Key words: tonal morpheme, parasynthesis, reduplicative prefix, suffixation, floating tone

Introduction

L'un des d fis, auxquels les langues naturelles ont  t  de tout temps confront es, est la cr ation de nouvelles unit s lexicales pour r pondre au besoin de nommer les r alit s nouvelles que les locuteurs

rencontrent. Pour y arriver, les langues naturelles ont développé plusieurs procédés morphologiques dont la dérivation.

La dérivation, procédé de création de nouvelles unités linguistiques à partir d'une base, est donc un moyen d'enrichissement lexical des langues, surtout, par l'élargissement du stock des noms et des verbes, etc. accompagné de la construction d'une notion, du point de vue sémantique. Dans cet article, nous nous intéressons au verbe dans son comportement dérivationnel en abidji, langue kwa de Côte d'Ivoire. Il ressort des observations que dès lors qu'un verbe possède un contour tonal HB, qu'il soit monosyllabique ou polysyllabique, il lui est impossible d'accepter un suffixe. Pourquoi les verbes qui en sont ainsi marqués restent réfractaires à la suffixation ? Que représente alors le ton dans la complexification du verbe ? Quel est le point commun entre un verbe monosyllabique portant plus d'un ton et un verbe polysyllabique ?

Déterminer la place des suprasegments dans la complexification verbale et décrire par la même occasion les procédés qui, en abidji, langue kwa de Côte d'Ivoire, interviennent dans la dérivation verbale¹, demeurent les objectifs de cette étude.

L'hypothèse qui sous-tend cette étude peut se formuler ainsi : quel que soit le procédé, la dérivation opère à partir d'une base de type syllabique CV. Autrement dit, les lexèmes verbaux élémentaires ou verbes simples en abidji, tout comme cela a été mentionné pour l'agni (Assanvo 2012), (Kossonou 2015), sont monosyllabiques de schème CV à ton ponctuel. Dès lors, toute autre structure verbale résulte d'une dérivation.

Cette étude se structure en deux parties : Le chapitre consacré aux faits de langue procède à l'inventaire de tous les procédés dérivationnels dont la langue fait usage. La seconde partie destinée à la discussion explicite le rôle du ton dans la complexification verbale et indique la preuve de l'unicité structurelle des radicaux verbaux.

¹ Dans cette étude, la dérivation verbale ne concerne que les opérations morphologiques affectant la base (ici le radical). Abstraction est donc faite des locutions verbales.

1. Cadre méthodologique et théorique

La constitution du corpus, ayant servi de socle à cette étude, s'est faite de façon écologique et aléatoire. 245 verbes dont 50 de structure cv, 45 cvcv, 18 ccv, 21 cvv, 13 cvccv, 8 cvcvvcv, 10 cvcvv et 80 cvcvcv composent cette matière première (le corpus). Le cadre théorique relève de la phonologie autosegmentale avec Leben (1973) et Goldsmith (1976) comme précurseurs. Selon cette théorie, les segments, les syllabes, les tons etc. constituent des plans d'analyse phonologique relativement indépendants les uns des autres. De ce fait, les événements qui se déroulent sur l'un n'ont pas forcément de répercussion sur les autres. C'est pourquoi l'effacement d'une voyelle verra par exemple le maintien du ton qu'elle portait. Deux contraintes marquent cette théorie : le principe du contour obligatoire (PCO) formulé par Leben et les conventions d'association proposées par William (1976)¹ puis complétées par la *Well Formedness Condition* de Goldsmith. Le PCO stipule que deux tonèmes adjacents doivent être distincts. Ce principe qui, au départ, ne concernait que le domaine tonal, s'étend aux segments avec McCarthy (1986). En tenant compte de tous les plans d'analyse phonologique, il se formule globalement comme suit : À un même niveau de représentation phonologique, deux objets identiques adjacents doivent être distincts. Quant à la deuxième contrainte, elle s'exprime comme suit :

- i. les autosegments sont associés aux unités porteuses d'autosegments un à un de la gauche vers la droite,
- ii. si le nombre d'autosegments est inférieur au nombre d'unités porteuses d'autosegments, l'autosegment le plus à droite se propage sur les positions non encore pourvues.
- iii. les lignes d'association ne peuvent se croiser.

Clements (1985) introduit ensuite la notion de squelette. Le squelette sert de relais dans la mise en relation des constituants des différents plans. La phonologie autosegmentale a connu et connaît différents développements. L'un de ces développements est la phonologie du gouvernement dans laquelle Kanh (1976) analyse la syllabe comme constituée d'une Attaque (A) et d'une Rime (R) elle-même composée

¹ Le texte écrit en 1971 a été publié en 1976.

du noyau et de la coda. Le modèle CVCV de Lowenstamm (1996) simplifie cette structure en supprimant les constituants syllabiques branchants pour ne laisser subsister que les non branchants. À ce propos, Lahrouchi et Ségéral (2009) affirment que « *la structure syllabique est une suite monotone d'attaques et de noyaux simples (i.e. non branchants) notés C et V* »¹. Dans ce modèle, l'on voit la réinterprétation de toutes les structures syllabiques (cvv, cvv etc.) en cvcv.

2. Les faits

La dérivation est le procédé par lequel est construite une forme par l'adjonction d'un élément grammatical à une unité considérée comme la base. Utilisée par les langues naturelles pour enrichir leur stock lexical, elle permet aussi aux unités d'acquérir différentes valeurs sémantiques qu'elles n'auraient pas autrement. Les manifestations de ce procédé morphologique sont multiples : préfixation, suffixation, infixation, parasynthèse etc. Au niveau du verbe, les procédés employés en abidji sont l'affixation et la reduplication. Si le deuxième procédé se réalise selon un seul cas de figure, le premier, lui, se traduit par deux opérations : la suffixation et la dérivation prosodique

2.1. La dérivation prosodique

(1)

Schémas d'entrée	Verbes	Dérivatifs ²	Résultats	Schémas de sortie
cṽ	« trouver »	N̄	hě « découvrir »	cỹ
cṽ	tì « pousser »	H	tĩ « dégouter »	cṽ
cṽṽ	b̀̀̀̀ « être guéri »	N̄	b̀̀̀̀ « guérir »	cỹỹ

Les bases verbales passent d'un schème tonal ponctuel bas à un schème tonal bas-haut qui se réalise modulé sur le noyau de la syllabe

¹ p300

² H : le ton haut / N : le trait prosodique nasal

cv. Le trait prosodique nasal /N/ est aussi un dérivatif associé au noyau du verbe de structure cv. Lorsqu'on a affaire à une structure cvv, la nasalité affecte les deux voyelles.

2.2. Réduplication

La reduplication et le redoublement peuvent être indifféremment employés comme chez Morgenstern et Michaud (2007), Stolz (2010). Cette position rejoint celle de Bogny (2005) qui parle de reduplication totale ou redoublement et de reduplication partielle. Il classe alors les langues kwa en deux ensembles selon qu'elles manifestent l'un ou l'autre procédé. Pour notre part, selon les faits que présente l'abidji, nous trouvons pertinent de distinguer le redoublement de la base de l'adjonction d' « affixes reduplicatifs entièrement constitués de copie de [cette] base » (Creissels 2015)¹. En effet, ce procédé consiste en abidji, à copier et à préfixer à la base (lexème verbal), la première consonne du lexème verbal à laquelle on adjoint une voyelle haute épenthétique en double accord harmonique (ATR et RO) avec celle du lexème. Le reduplicatif est donc absolument prédictible. L'application de ce procédé à tous les schèmes syllabiques permet d'évaluer sa portée.

(2)

S. E ²	Verbes	P.R	résultats	S.S
cṽ	tà « poser le pied à terre »	tu-	títá « poser les pieds l'un après l'autre »	cṽcṽ
cṽ	jě « montrer »	ji-	jǐjě « enseigner »	cṽcṽ
cṽṽ	rià « extirper de la coquille »	ru-	rúrǎ « extirper des coquilles »	cṽcṽṽ
cṽṽ	rié « appuyer »	ri-	ririé « appuyer plusieurs fois »	cṽcṽṽ
ccṽ	brí « salir »	bi-	bì brí « salir plusieurs choses »	cṽccṽ
cṽcṽ	bùtú « demander »	bu-	bùbùtú « se renseigner »	cṽcṽcṽ
ṽcṽcṽ	bùbùtú	bu	*bùbùbùtú	*cṽcṽcṽcṽ

¹ P. 10

² S.E. : schème d'entrée / S.S. : Schème de sortie / P.R : préfixe reduplicatif

Après avoir soumis les schèmes syllabiques à l'opération de reduplication, il ressort que cette opération est d'application générale ; tous les schèmes s'y soumettent sauf le schème *c̀vc̀vc̀v* et cela se comprend aisément puisqu'il résulte de la reduplication du schème *c̀vc̀v*. Par ailleurs, la voyelle épenthétique porte un ton bas.

2.3. Suffixation

Cette opération requiert deux types de suffixes : les prototypiques et les atypiques. Les prototypiques renferment tous les suffixes *-cv* et *-v*. Les *-cv* ont l'archiphonème U comme noyau syllabique et les occlusives /p/, /b/, /t/, /k/, /d/, la fricative /f/ et la vibrante /r/ comme attaque. Les suffixes *-v*, quant à eux, se segmentalisent par la voyelle nasale *ã* et l'archiphonème U. Tous deux portent un ton haut. Ces suffixes s'adjoignent à une base *cv* et la transforment en *cvcv*, *cvv* ou *cvṽ*.

Ayant les mêmes structures syllabiques *-cv* que les prototypiques, les atypiques s'en distinguent par la difficulté qu'il y a à les cerner comme suffixes. Comme cela a été fait dans le cas de la reduplication, l'opération de suffixation sera appliquée à chaque schème syllabique tel que ci-dessous.

(3)

S. E	Verbes	Suffixes	Résultats	S. S
a. <i>c̀v</i>	<i>jò</i> « être satisfait »	H	<i>jõ</i> « satisfaire »	<i>c̀ṽ</i>
b. <i>c̀v</i>	<i>c̀i</i> « se sevrer »	- <i>ã</i>	<i>ciã</i> « être en manque de »	<i>c̀ṽ</i>
c. <i>c̀v</i>	<i>wù</i> « se réveiller » »	- <i>rú</i>	<i>wrũ</i> « réveiller »	<i>ccṽ</i>
d. <i>c̀v</i>	<i>lù</i> « abattre »	- <i>o</i>	(<i>lù</i>) <i>lùò</i> « déraciner »	<i>c̀ṽ</i>
e. <i>c̀v</i>	<i>tà</i> « poser le pied à terre »	- <i>fú</i>	<i>táfú</i> « marcher sur »	<i>c̀vc̀ṽ</i>
f. <i>cṽṽ</i>	<i>fùò</i> « bouillir »	- <i>rú</i>	<i>fùòrú</i> « faire bouillir »	<i>c̀vc̀vc̀ṽ</i>
g. <i>c̀ỹỹ</i>	<i>kùà</i> « se rappeler »	- <i>tú</i>	<i>kùàtú</i> « rappeler »	<i>c̀vc̀vc̀ṽ</i>
h. <i>c̀ṽ</i>	<i>jě</i> « montrer »	*	*	*
i. <i>cṽṽ</i>	<i>ciã</i> « être en manque de »	*	*	*

j. ccv̆	wrũ « réveiller »	*	*	*
k. c̆vc̆v̆	tâfũ « marcher sur »	*	*	*
l. c̆vc̆vc̆v̆	tîtâfũ « piétiner »	*	*	*

Dans une structure c_1c_2v , la c_2 correspond à la vibrant /r/. L'on obtient une telle structure avec le suffixe –rv, quand sa voyelle est la copie de la voyelle du lexème verbal (3c) ou lorsque celui-ci a une voyelle haute. Autrement, l'adjonction de ce suffixe à une base cv aboutit à une structure cvcv comme on peut l'observer ci-dessous

(4)

- a. kpò « vomir »
- b. kprõ « dégarnir »
- c. gbè « tracer »
- d. gbèrú « bifurquer »
- e. tò rá /donner/allons/ = trã « allons-y, qu'on s'en aille »¹

Contrairement à la reduplication, qui s'applique sur les bases en générale, la suffixation, comme cela s'observe dans le tableau, n'est pas admise par tous les schèmes syllabiques. On peut donc retenir à ce stade de l'exposé que les schèmes $c\check{v}\check{v}$, $cc\check{v}$, $c\check{v}$, $c\check{v}c\check{v}$ et $c\check{v}c\check{v}c\check{v}$ restent réfractaires à la suffixation. La section qui suit explicite les raisons de cette restriction.

3. Analyse et discussion

Avant de procéder à l'analyse et à l'interprétation des données, il convient de faire une mise au point. Dans ce travail, l'infinitif demeure la forme de (base) référence employée ; il met en lumière les différents schèmes tonals, résultat qu'on ne peut obtenir avec l'impératif représenté par le ton bas sur toutes les syllabes du verbe. En fait, « les lexèmes verbaux n'ont pas de tons intrinsèques mais prennent le schéma que leur imposent les différents aspects au cours de la conjugaison ». (Tresbarats et Vick, 1992)² Par ailleurs, l'infinitif

¹ La coalescence n'est pas systématique quand il s'agit de syntagme. Par ailleurs, en débit lent, il est perçu une voyelle haute épenthétique à l'articulation des mots de structure crv .

² P.51

possède un préfixe vocalique (nominalisateur) à ton haut non transcrit parce que peu pertinent pour cette étude.

3.1. La place du ton dans la dérivation verbale

Lorsqu'une base cv a déjà reçu un suffixe, il est normalement impossible qu'elle accepte un autre. En fait, chaque procédé dérivationnel ne s'applique qu'une seule fois sur une base. Cependant, cette règle ne semble pas toujours fonctionner parce qu'il existe quelques verbes suffixalement dérivés qui en admettent encore, comme exemplifié ci-dessous.

(5)

- a. lù « abattre »
- b. lù-ò « arracher, déraciner, plumer (une ou quelques plumes) »
- c. (lù)-lù-ò-rú « arracher, déraciner (plusieurs plantes) plumer (toutes les plumes).

lùò a une structure cvv tout comme *cjá* (Cf. 3h). Mais si le premier admet un suffixe, le second ne le peut guère. La raison de ce contraste n'est pas à rechercher au niveau segmental mais plutôt au niveau suprasegmental. En considérant les faits de suffixation, l'on note que cette opération reste possible jusqu'à ce qu'intervient le ton haut. Après son apparition, la suffixation devient impossible, quel que soit la structure syllabique de la base. Que représente le ton haut ? Nous postulons qu'il s'agit d'un dérivatif suffixal qui sature la structure syllabique verbale à sa périphérie droite. Il supprime toute unité segmentale car c'est sa manifestation qui met un terme aux opérations de suffixation. Il peut y avoir au plan segmental une unité suffixée, mais tant qu'elle ne porte pas le ton haut comme autosegment, le verbe garde la possibilité de recevoir un autre suffixe comme illustré ci-dessus en (5).

3.2. De la monosyllabité des radicaux verbaux

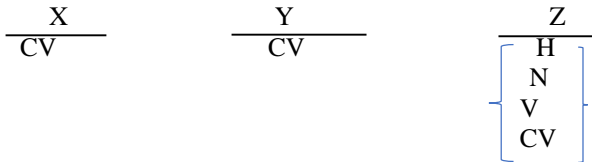
Dans cette section, nous expliquons les faits qui sous-tendent l'hypothèse selon laquelle les verbes simples de cette langue sont monosyllabiques. Creissels (1994)¹ souligne l'importance numérique des verbes simples ayant une structure syllabique cv dans certaines

¹ P.49

langues Kwa et Benue-Congo. Mais l'abidji qui appartient également à la famille kwa va encore plus loin en faisant de CV, sauf lacune de notre part, l'unique structure syllabique des verbes simples. Pourquoi une telle affirmation ?

En observant les procédés de dérivation, il apparaît clairement que la suffixation à une base n'est possible que si cette base demeure monosyllabique avec un ton ponctuel bas. Certes les cvv ayant un contour tonal bas acceptent la suffixation ; mais comme on le verra plus loin, ces structures dérivent avant tout d'une syllabe cv. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle un lexème verbal complexe possède trois positions morphémiques (X, Y, Z) : **X** est la position où se fixe le préfixe réduplicatif, **Y** loge le radical verbal et **Z** reçoit le suffixe. La structure morphématique se schématise comme suit :

(6)



Le suffixe (position Z) peut être le ton haut (H), la nasale pure (N), une voyelle (V) ou une syllabe (CV). Avec un lexème verbal élémentaire, il n'y a que la position **Y** qui est occupée. Lorsque s'exerce sur ce dernier toutes les opérations de dérivation, alors l'occupation de tous les sites devient une réalité. Chaque position reçoit un seul morphème à la fois. Une fois remplie, la position ne peut accueillir un autre élément. Si les structures cvv, ccv, et cvc n'admettent pas de suffixe, ceci constitue la preuve que leur site réservé à cette opération possède déjà un matériau linguistique qui représente ce morphème.

3.2.1. Dérivation de cṽ à partir d'un cṽ

Les verbes qui portent un ton modulé proviennent d'une dérivation par suffixation prosodique. En effet, on obtient ce résultat en ajoutant un ton à la voyelle du radical déjà porteuse de ton. Ce processus se perçoit mieux dans une représentation phonologique.

En adaptant les conventions d'association du ton (Tone Mapping Rule de Williams 1976) et la condition de bonne formation (Well Formedness Condition de Goldsmith 1976) au système tonal de

l'abidji, Tresbarats a énoncé les règles d'association du ton ci-après, pour cette langue :

(7)

« a. en partant de la gauche, on associe ci-possible un ton par syllabe, mais

b. si le nombre de syllabes dépasse le nombre de tons, un même ton peut s'associer à plusieurs syllabes ;

c. si le nombre de tons dépasse le nombre de syllabes, une même syllabe peut porter jusqu'à deux tons ;

d... » (Tresbarats 1992)¹

Sur la base de ces règles, la représentation phonologique du passage de *c*v à *c*v̄ se présente comme ci-dessous :

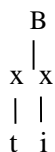
(8)

a. *t*ì « pousser »

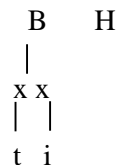
b. *t*ĩ « dégouter »

(9)

a. représentation phonologique de la base :

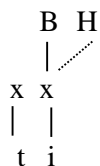


b. apparition du ton haut flottant



L'apparition du ton haut flottant sollicite l'application de la règle (7c) : si le nombre de tons dépasse le nombre de syllabes, une même syllabe peut porter jusqu'à deux tons

c. association du ton haut flottant
à l'unité porteuse d'autosegments



¹ P. 50

Le verbe **ti**, portant un ton bas, sert de base à la dérivation prosodique. Dans l'exemple ci-dessus, le ton haut flottant, morphème dérivatif, s'associe au ton bas du verbe, donnant ainsi lieu à une modulation tonale.

Des tons flottants comme morphèmes, on en trouve dans les langues africaines. En abidji par exemple, en dehors de ce cas de figure, l'opération de focalisation nous en fournit une autre illustration. À ce propos, Akalé affirme : « dans une opération de focalisation, un ton haut flottant peut faire office de complémentateur. Il se substitue à l'expression *li-òbú-ê* qui fonde l'opération » (Akalé 2015)¹. Un ton flottant peut donc faire office de morphème comme nous le constatons. Rialland observe également ce fait en bambara. Elle l'exprime en ces termes : « en bambara, un ton bas marqué à lui tout seul le définit. » (Rialland, 2004)²

3.2.2. *De cv à cvcv : une opération de suffixation*

Les verbes dissyllabiques ne s'analysent pas facilement comme des dérivés, quand C₁ est différent de C₂. Si pour certains, le problème ne se pose pas, pour d'autres par contre, l'hétérogénéité des formes de la syllabe censée jouer le rôle de suffixe fait naître quelques hésitations. Soit les unités ci-après :

(10)

- | | | |
|----|-------|---------------------------------------|
| a. | kàbú | « détacher (un grain de son épi) » |
| b. | kpàbú | « détacher (une feuille de sa tige) » |
| c. | kpòbú | « décrocher » |
| d. | túbú | « bouger, partir » |
| e. | sàmá | « assigner en justice » |
| f. | bùtú | « demander » |
| g. | kòré | « (s') adosser » |
| h. | kéjè | « remuer » |
| i. | bòsò | « saisir dans les bras » |

Les suites ci-dessus montrent que si en (10 a, b, c, d) on peut extraire un suffixe /-bU/ permettant de construire la valeur ablatif, on ne peut

¹ P. 130

² P. 2

en trouver ailleurs à cause de la grande hétérogénéité des formes. Faut-il pour autant considérer ces verbes comme des radicaux ? Nous répondons par la négative pour deux raisons :

La première réside dans le fait que ces verbes acceptent la reduplication mais jamais la suffixation ; chose qui normalement paraît incongrue puisqu'un radical verbal admet en général la suffixation. La deuxième raison est une hypothèse selon laquelle les formes verbales en question résulteraient d'une composition d'unités autrefois morphologiquement autonomes :

- Verbe et postposition
- Verbe et verbe (série verbale)
- Verbe et nom.

Lorsqu'on se réfère à l'exemple (10g), la violation de l'harmonie vocalique d'ATRité ou d'avancement constitue une preuve que *kòré* « (s') adosser » est une forme composée. Dans cette langue et dans d'autres langues de la même famille, la violation de l'harmonie vocalique se constate dans les mots composés. Par ailleurs, dans l'expression *bòsò* (10i) « saisir dans les bras, embrasser des choses » on a *bó* qui renvoie à « bras » et *sò...(mó)* glosé par « prendre en charge, s'en occuper ». Ce verbe provient de la proposition *bó nò-sò mó* « que les bras prennent en charge » ou « que les bras s'en occupent ». C'est donc par une opération de réduction syntaxique que résulte ce verbe. Le syntagme verbal a été réduit à sa plus simple expression (effacement du morphème aspectuel et de la postposition) et s'est concaténé à son sujet. Dans *kèjé* « remuer », l'unité *jé* semble provenir de *jéjé* qui signifie « tourmente, trouble ». Ces verbes dissyllabiques procèdent d'une manipulation morphologique, en l'occurrence une dérivation ou une concaténation des termes composés. Dans cette composition, la première syllabe fait office de radical (même si à l'origine cette unité appartenait à une autre catégorie grammaticale que le verbe ; l'item *bòsò* illustre bien ce fait) et la deuxième représente le suffixe.

3.2.3. *Cv à ccv : une opération de suffixation*

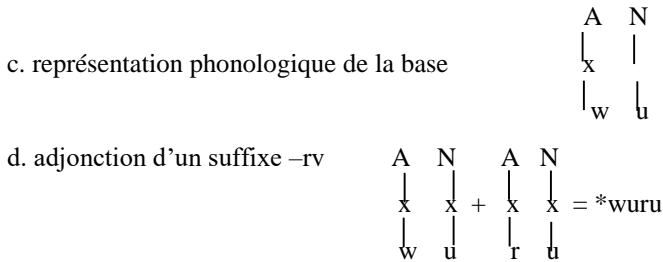
Dans notre langue d'étude tout comme en agni (Assanvo 2014), la

structure *ccv* revient à *crv*¹. En abidji, les verbes ayant cette configuration portent tous un ton modulé. Nous pouvons par ce seul fait dire qu'ils sont des dérivés ; la modulation tonale en ce qui concerne les verbes étant un indicateur de dérivation. Mais nous expliquons davantage les faits dans ce qui suit. Cette structure *ccv* est en réalité une réalisation de surface. La structure profonde de celle-ci est *cvcv*. Il s'agit là d'une dérivation par adjonction à une base verbale *cv* d'un suffixe de forme *-rv*, *-v* étant une copie de la voyelle du lexème verbal² dont le ton bas se réassocie au noyau du suffixe après sa chute.

La représentation phonologique permet de mieux appréhender le processus de dérivation.

(11)

- a. wù « se réveiller »
- b. wrũ « réveiller »



Le résultat de la suffixation de *-rv* à *wu* est *wuru*, une forme inexistante dans la langue. Celle qui est admise est *wru*. Cette forme laisse deviner la chute de la voyelle du radical ; or un tel phénomène n'a lieu que lorsqu'il y a adjacence de deux unités (ici des voyelles) identiques à un même niveau de représentation, pour respecter le principe du contour obligatoire (OCP ou PCO) énoncé par la phonologie autosegmentale. L'on ne peut donc évoquer l'OCP car *wuru* est structurellement correcte à ce niveau. Il s'agit plutôt d'un paramètre de la langue qui veut que toute voyelle haute tombe à chaque fois qu'elle précède la consonne /r/. En d'autres termes,

¹ En agni, la structure est soit *crv* ou *clv*.

² La voyelle du suffixe peut être différente de celle de la base mais le même résultat est obtenu si celle-ci est une voyelle haute. Ex : tò rá /donne/que nous allons/= trã « allons-y »,

lorsqu'on a une structure syllabique cv_1rv_2 , v_1 s'amuit ou s'efface si elle correspond à une voyelle haute. Toute structure ccv est donc en réalité à une suite syllabique $cvcv$ dont la première séquence a un noyau vide. Ces faits de langue corroborent la thèse de Lowenstamm selon laquelle la structure syllabique universelle est cv (Lowenstamm 1996).

En appliquant le niveau tonal, (11) se présente comme en (12) et en (13)

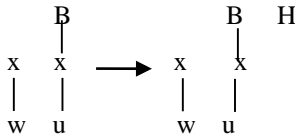
(12)

a. $wù \longrightarrow wù' \longrightarrow wù+ru' \longrightarrow wùrú \longrightarrow w' rú \longrightarrow wrù$

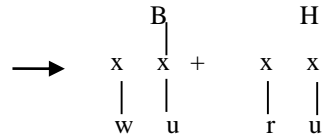
Dans le processus de dérivation par suffixation, le premier élément à s'adjoindre au lexème de base est un ton haut flottant. Il s'associe au ton de la base s'il ne trouve aucun autre support (9). Dans le cas contraire, il se pose sur la voyelle du suffixe (12).

(13)

a. apparition du ton haut flottant

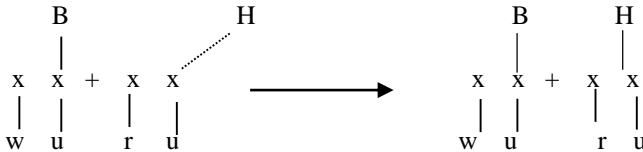


b. adjonction du suffixe

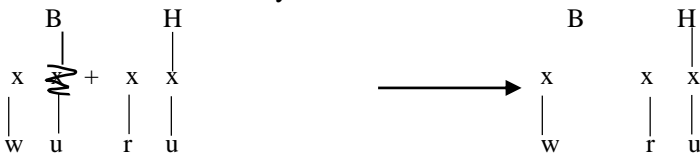


c. Rattachement du ton haut flottant au noyau du suffixe

À cette étape, la règle (7a) est appliquée ; autrement dit, en partant de la gauche on associe si possible un ton à chaque syllabe.



d. Effacement de la voyelle du radical

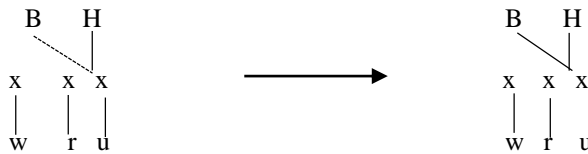


Le ton bas associé à la voyelle du radical devient flottant du fait de la chute de celle-ci. Ces faits illustrent bien l'autonomie des différents plans d'analyse phonologique car l'effacement de la voyelle n'implique pas celui du ton qui se maintient.

e. Réassociation du ton bas flottant de la voyelle du radical effacée au noyau du suffixe

Ne pouvant conserver le statut de ton flottant, le ton bas se réassocie avec la seule unité porteuse d'autosegment de la structure syllabique. Ici s'applique la règle la règle (7c).

f.



3.2.4. De cv à cvv

Les verbes de structure cvv, du point de vue tonal, se répartissent en deux groupes : les verbes auxquels s'associe un schème tonal BB (c \bar{v} v) et ceux marqués d'un schème tonal BH (c \bar{v} v). Cette différence ne masque pas pour autant leur caractéristique commune, celle d'être des verbes dérivés par suffixation. Mais les c \bar{v} v restent des dérivés non saturés alors que les c \bar{v} v sont dits saturés.

Que recouvre les termes 'saturé et non saturé' ? Nous qualifions de saturé un verbe dérivé, lorsqu'après avoir reçu un suffixe qui l'a fait passer de verbe simple à verbe dérivé, il ne peut plus en recevoir. Il est qualifié de non saturé, lorsqu'après une première opération de suffixation, il accepte encore un autre suffixe. Celui-ci manifeste dans ce cas une opacité morphématique en se comportant comme une partie du lexème verbal puisqu'il laisse vacante la position du suffixe qu'il est censé occuper. C'est ce qui explique que ces verbes acceptent un suffixe prototypique (lg').

Pourquoi dire que c \bar{v} v provient d'une suffixation ? Pourquoi ne pas simplement admettre que les radicaux verbaux possèdent également une structure cvv qui viendrait d'une dissyllabe cvcv dont l'attaque de la deuxième séquence se serait effacée ? La position adoptée ici est motivée par le fait que du point de vue formel, on observe clairement

que, dans certains cas, cvv dérive d'un cv encore fonctionnel dans la langue, comme exemplifier ci-dessous

(14)

- | | |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------|
| a. lù | « abattre » |
| b. lùò | « arracher, déraciner, plumer (une ou quelques plumes) » |
| c. lù-lùò-rú | « arracher, déraciner plusieurs (plantes), plumer (toutes les plumes) » |
| d. fù | « cuire sur de la braise » |
| e. fùò | « bouillir » |
| f. fùò-rú | « faire bouillir » |

Il apparaît clairement dans les illustrations ci-dessus que les verbes de structure cvv sont issus de verbes monosyllabiques.

La structure cvv, quant à elle, dérive de la suffixation au radical verbal d'une voyelle à laquelle est associé le ton haut flottant. Avec l'association de ce ton marqueur de dérivation, la voyelle occupe la position suffixale saturée. De ce fait, il n'y a plus de place pour un autre suffixe. C'est la raison pour laquelle les verbes ayant cette structure n'admettent pas de suffixes prototypiques.

(15)

- | | |
|---------|--------------------------------------------|
| a. pì | « tomber, planter » |
| b. pì-ù | « clouer » |
| c. tì | « être chaud » |
| d. tì-ù | « chauffer » |
| e. cì | « rompre avec quelqu'un ou quelque chose » |
| f. cì-á | « être en manque de quelque chose » |

Nous retenons de cette section que le verbe simple en abidji est fondamentalement monosyllabique. Toute autre forme relève d'une manipulation morphologique.

Les verbes dérivés sont soit opaques soit transparents. Leur opacité vient du fait qu'ils n'ont d'existence que dans la complexité ; la forme simple n'étant plus fonctionnelle. De ce fait, on a tendance à les assimiler à des verbes simples dissyllabiques (10e à 10i). Ils sont transparents quand ils se laissent immédiatement saisir comme structure bipartite au sein de laquelle ne subsiste aucune ambiguïté entre radical et suffixe (1).

3.3. De la dérivation parasynthétique

La parasynthèse est ce procédé de dérivation où l'adjonction à une base du suffixe et du préfixe se fait de façon simultanée, sans étapes intermédiaires. En d'autres termes, les affixes (préfixes et suffixes) prennent la base en sandwich et l'un implique l'autre. Une bonne partie des verbes de cette langue présente une forme qui s'apparente à la parasynthèse. Nous vérifions dans cette section tous les cas de figure d'affixation présentant apparemment cette configuration.

(16)

I.

Etape 0	{ a. base	tà	« poser le pied »
Etape 1 l'autre »	{ b. base + suff	tà-fú	« marcher sur »
	{ c. préf + base	tì-tá	« poser le pied l'un après
Etape 2	{ d. préf + base + suff	tì-tà-fú	« piétiner »

En (16 I) toutes les étapes d'affixation sont couvertes

II.

Etape 0	{ a. base	jà	« tirer »
Etape 1	{ b. base + suff	jà-kú	« arracher »
	{ c. préf + base	*jì-já	-
Etape 2	{ d. préf + base + suff	jì-jà-kú	« tirailler »

L'étape de la préfixation n'est pas attestée dans ce cas de figure.

III.

Etape 0	{ a. base	pà	« acheter »
Etape 1	{ b. base + suff	*pà-ú	-
	{ c. préf + base	*pì-pá	-
Etape 2	{ d. préf + base + suff	pì-pà-ú	« faire des achats »

Les étapes de la préfixation et de la suffixation ne sont pas attestées.

IV.

Etape 0	{ a. base	-	
Etape 1	{ b. base + suff	*	
	{ c. préf + base	*	

Etape 2 d. préf + base + suff
mauvais »

cù-cù-kú

« sentir

Ici, les étapes intermédiaires ne sont pas attestées, pas même la base. Au vu de tous ces faits, peut-on considérer qu'il existe en abidji une dérivation parasynthétique ?

Niclas-Salminen ne manque pas de souligner que certains linguistes considèrent comme relevant d'une dérivation parasynthétique les mots dérivés qui passent de l'étape 0 à l'étape 2 sans transiter par l'étape 1. (Niclas-Salminen 1997) Relativement à cette vision seule (16 IIIId) est parasynthétique. Mais dans le cas de l'abidji, la prévalence d'une régularité absolue dans le processus de dérivation (la voyelle du suffixe est toujours la même et le préfixe réduplicatif absolument prédictible) nous amène à émettre l'hypothèse que les étapes non attestées ne l'ont pas toujours été ainsi. À l'origine, elles étaient toutes respectées, mais certaines seront perdues au cours de l'évolution de la langue. Dans ces conditions, nous ne pouvons pas parler de parasynthèse, c'est la raison pour laquelle ce processus n'a pas été cité comme un mécanisme de dérivation dans cette étude.

Conclusion

Au terme de cette étude il va falloir relever que la dérivation verbale en abidji se fait par suffixation et par réduplication. Le morphème préfixé est un préfixe réduplicatif absolument prédictible tandis que les suffixes ont des formes variées et aléatoires. Pour ces derniers, le ton haut constitue la marque principale qui sature le processus. Il peut apparaître seul sur la base ou constituer le suprasegment du suffixe segmental. La dérivation parasynthétique qui semble marquer les formes des dérivés n'a pas été retenue comme un mécanisme de dérivation pour cette langue du fait que l'adjonction au radical du suffixe et du préfixe n'a pas lieu simultanément. Cette étude a également montré que les verbes simples sont monosyllabiques et que la polysyllabité caractérise les verbes complexes. Mais il faut le dire, cette étude est loin d'avoir épuisé tous les problèmes soulevés par la dérivation verbale. Il s'agit par exemple de la question de l'oralisation des voyelles nasales du radical, à chaque fois qu'il reçoit un suffixe cv (3g). L'approfondissement de cette question pourrait expliciter le

fonctionnement de la nasalité dans le processus de dérivation verbale en abidji.

Références bibliographiques

Akalé Solange (2015), *La syntaxe de l'abidji, langue kwa de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.

Assanvo Amoikon (2012), *syntaxe de l'agni indénié*, Sarrebruck Allemagne, Éditions Universitaires Européennes.

Assanvo Amoikon. (2014), « Sémantisme du préfixe réduplicatif en agni indénié, une langue kwa de Côte d'Ivoire » in *Revista Electrónica Matices en Lenguas Extranjeras*, numéro 8. Páginas 1-18. 0 <https://revistas.unal.edu.co/index.php/male/articulo/download/54790/54973> [Consulté le 11 /06/2023].

Bogny Yapo (2005), « La réduplication des verbes monosyllabiques dans les langues kwa de Côte d'Ivoire » in *Journal of African Languages and Linguistics*, Volume 26, Issue 1, p. 1-29.

Clements Nick (1985), « The geometry of phonological features » in *Phonology Yearbook 2*, p. 225-252

Creissels Denis (1994), *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, Grenoble, Ellug.

Creissels Denis (2015), *Initiation à la linguistique de terrain. Morphologie*, https://lilac.cnrs.fr/fichiers/cours/Creissels/ling_ter_Morphologie.pdf [Consulté le 15/11/2022].

Goldsmith John (1976), *Autosegmental phonology*, Indiana University.

Kahn Daniel (1976), *Syllable-based generalisation in English phonology*. PH.D. Thesis, MIT press.

<http://hdl.handle.net/1721.1/16397> [consulté le 20/09/2023]

Kossonou Théodore (2015), *Description systématique d'un parler kwa : abron mérézo*, Sarrebruck Allemagne, Editions Universitaires Européennes.

Lahrouchi Mohamed & Ségéral Philippe (2009), « Morphologie gabaritique et apophonie dans un langage secret féminin (*taqjmit*) en berbère tachelhit ». In *Revue canadienne de linguistique*, vol 54 n°2, p. 291-316.

Leben William (1973), *suprasegmental phonology*, PH.D Thesis, The MIT press.

Lowenstamm Jean (1996). « CV as only syllable type » In *current Trends in phonology Models and Methods*, J. Durand & Bernard Laks (eds), European Studies Research Institute, University of Salford, pp 419-442

<http://www.llf.cnrs.fr/fr/Gens/Lowenstamm> [Consulté le 23/02/2023]

McCarthy John (1986), « OCP effects : Gemination and antigemination » in *Linguistic Inquiry* 17, p.207-263.

Michaud Alexis et Morgenstern (eds) (2007), « Réduplication/Redoublement » in *Faits de langue*, Paris, Ophrys.

Niklas-Salminen Aïno (1997), *La lexicologie*, collection *Cursus*, série *Lettres /Linguistique*, Paris, Armand Colin.

Riolland Annie (2004), *Tonologie africaine et modélisation prosodique*,

<http://annieriolland.free.fr/Harmattan.pdf> [Consulté le 14/08/2023]

Tresbarats Chantal (1992), « Esquisse phonologique de l'abidji », *Esquisse linguistique de l'abidji*, Abidjan, Vick Renée et Tresbarats Chantal, AGECOP-ILA, p. 7-124.

Williams Edwin (1976), «Underlying Tone in Margi and Igbo» in *Linguistic Inquiry*, The MIT press, vol 7, n°3 p. 463-484.